



DÉCISION

N° : 2024-97

Exécutoire le : 07 MAI 2024

Publiée / Notifiée le : 07 MAI 2024

Visée le 07 MAI 2024

MARCHES PUBLICS

Marché n°24003

Travaux d'aménagement de l'entrée du petit villard de la Commune de la Chapelle du Mont du Chat

Lot 1 : voirie, génie civil et réseaux Attribution

Le Président de Grand Lac,

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 5211-10,
- Vu les délibérations en date du 28 juillet 2020, du 23 mars 2021 et du 21 juin 2021 portant délégations du Conseil communautaire au Président de Grand Lac,
- Vu l'arrêté n°2020-33 portant délégation de fonction et de signature à M. Yves Mercier, 13^{ème} vice-président de Grand Lac en charge de la commande publique,
- Vu le code de la commande publique,

Considérant le groupement de commande signé entre La Chapelle du Mont du Chat (coordonnateur), le SDES et Grand Lac,

Considérant la consultation lancée sous la forme d'une procédure adaptée,

DÉCIDE :

ARTICLE 1 : ATTRIBUTION

D'attribuer le marché n°24003 relatif aux travaux d'aménagement de l'entrée du petit villard, le lot 1 relatif à la voirie, génie civil et réseaux.

Etant en groupement de commandes, Grand Lac ne notifie que sa partie relative au renouvellement du réseau d'eau potable (réseau principal et branchements).

La partie de Grand Lac est notifiée à l'entreprise SAS Fontaine TP domiciliée Place Charles DULLIN, BP 31 – 73170 Yenne pour un montant de 63 763.12 € HT.

ARTICLE 2 : NOTIFICATIONS

Une copie de la présente sera adressée à :

- M. le Préfet de la Savoie,
- M. le Receveur,
- L'entreprise SAS Fontaine TP

Cette décision, une fois exécutoire, pourra être contestée :

1. Par la voie du recours gracieux, dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par lettre adressée à Grand Lac, le silence gardé pendant deux mois valant rejet.
2. Par la voie du recours contentieux dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par introduction d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble, Place de Verdun.

Aix-les-Bains,

Le 13^{ème} Vice-Président délégué à la
commande publique
Yves MERCIER

Signé électroniquement pour le Président, par délégation,
par Yves MERCIER Vice Président Commande publique, travaux, patrimoine intercommunal et gens du voyage
le 07/05/2024 12:18:06



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Décision n.2024-97 relative au Marché n.24003 : Travaux d'aménagement de l'entrée du petit villard de la Commune de la Chapelle du Mont du Chat - Lot 1 : voirie, génie civil et réseaux - Attribution

Date de transmission de l'acte : 07/05/2024

Date de réception de l'accusé de réception : 07/05/2024

Numéro de l'acte : dec675 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20240507-dec675-CC

Date de décision : 07/05/2024

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Contrats conventions et avenants

Matière de l'acte :
1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.2. Dossier du marché (travaux, fournitures, services)